



Rabat, le 26 Septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc instance représentant les différents syndicats régionaux des pharmaciens d'officine du Royaume regroupant plus de 50 syndicats de Tanger à Lagouira; tient à démentir et à informer l'opinion publique, les décideurs politiques, les parlementaires et les journalistes qu'un jeu mal sain et machiavélique est entrain d'être orchestré par certains industriels du médicament. Ces derniers veulent créer la confusion et induire en erreur l'opinion publique sur les marges des pharmaciens d'officine et sur le mode de fixation des prix des médicaments. Ce qui est une insulte à l'intelligence des marocains et des pouvoirs publics.

La fédération a été frustrée de lire dans les journaux que les industriels n'ont pas été concertés et qui ne sont pas au courant du projet de décret alors qu'ils ont assisté avec nous à toutes les réunions (pendant deux années) avec le ministre de la santé ou le secrétaire général, plus encore ils étaient les premiers à signer un accord avec le ministre suivi de plusieurs sorties médiatiques annonçant en fanfare qu'ils ont fait un geste pour les citoyens, et ce n'est qu'après avoir finalisé avec les industriels qu'un accord a été conclu avec les officinaux signé par la Fédération, les conseils régionaux en exercice 2012 et le conseil national de l'ordre des pharmaciens, le tout officialiser lors d'une réunion publique en présence du ministre, le secrétaire général, les parlementaires, les journalistes, la télévision et les présidents des trois associations industrielles : AMIP, AMMG, MIS et AMDP (grossistes) l'accord comprenait une baisse immédiate de 320 produits chers : hépatite, cancer ... et une deuxième baisse après compensation des pharmaciens d'officine pour sauvegarder leur équilibre financier surtout avec la situation de crise sans précédent que connaît le secteur officinal ou plus de 40% des officinaux sont en faillite.

En ce qui concerne les sorties médiatiques de certains pharmaciens d'officines ce ne sont qu'une poignée de pharmaciens dont des membres des soit disant conseils non reconnus ni par les pharmaciens d'officine ni par les ministères de tutelle, pour problèmes électoraux.

Les ministères de tutelle travaillent sur les textes de régionalisation des conseils de l'ordre pour des élections transparentes répondant ainsi aux attentes des pharmaciens d'officine depuis plusieurs années à l'image des autres conseils des professions libérales.

Nous tenons à éclaircir que la marge actuelle des pharmaciens d'officine est de 30% brute, soit 7 à 8 % nette et que la compensation mentionnée dans le projet de décret n'est que de 4% brut, 1% net et seulement pour les produits dont le PPM est inférieur à 300,00 Dhs alors que les pharmaciens d'officine ont fait un grand sacrifice sur leur marge pour les produits chers en acceptant un forfait par boîte sans aucune autre marge ; accompagnant ainsi la politique de SA MAJESTE LE ROI MOHAMED VI que Dieu l'assiste pour le droit à la santé et l'accès aux soins.

Nous ne comprenons pas cet acharnement contre les pharmaciens d'officine alors que les marges de l'industrie varient entre 90 à 300% chose démontrée dans le rapport de la commission parlementaire où des produits de 28.000 et 7.000 dhs PPM sont vendus à 200 et 300 dhs dans les appels d'offres.

La fédération entamera une campagne de mobilisation des douze mille pharmaciens, leurs cinquante mille employés, tout en sensibilisant les citoyens sur la réalité de la problématique.

Une conférence de presse sera organisée incessamment pour éclaircir et informer l'opinion publique sur la réalité du secteur pharmaceutique de même que plusieurs lettres ont été adressées au chef du gouvernement, et les différents ministres concernés pour dévoiler au grand jour les réalités de cette polémique.

Le Président
Oualid AMRI



Le Secrétaire Général
Med. Mounir TADLAOUI